

Séance du vendredi 11 octobre 2024

Date de la convocation: 30/09/2024

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-quatre et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis GUILLAUME,*

Présents : 8

Votants:8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABST : 0

Présents : Jean-Louis GUILLAUME, Séverine ANDRE, Lionel SERRIER, Régis CONSTANT, Anne DESBORDES, Sabine VARINOT, Stéphanie PHILIPPOT, Romain LEROY

Représentés:

Excusés:

Absents: Michel BIZE, Yoann GUILLAUME, Sandy POTIER

Secrétaire de séance : Stéphanie PHILIPPOT

Objet: REGLEMENT DES AFFOUAGES 2024-2025 - DE_2024_030

Le Maire propose des amendes aux affouagistes qui n'effectuent pas tout le travail de coupe et dégagement des placeaux dans le nouveau projet de plantations.

L'amende serait à la hauteur des coûts des travaux réalisés par l'ONF (sauf cas de force majeure).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.